

## M<sup>gr</sup> Provencher et la pastorale missionnaire des évêques de Québec

Lucien Lemieux, prêtre, L.Th., D.Hist.

Volume 37, 1970

La vie religieuse au Manitoba

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007274ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007274ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicæ Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (imprimé)

1927-7067 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, L. (1970). M<sup>gr</sup> Provencher et la pastorale missionnaire des évêques de Québec. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 37, 31-49. <https://doi.org/10.7202/1007274ar>

# M<sup>sr</sup> Provencher et la pastorale missionnaire des évêques de Québec

## INTRODUCTION

Dès 1815, l'évêque de Québec, M<sup>sr</sup> Plessis, entreprit des démarches auprès des directeurs de la Compagnie du Nord-Ouest, dans le but d'évangéliser les Blancs, les Métis et les Indigènes qui circulaient à l'ouest du Haut et du Bas-Canada<sup>1</sup>. La rivalité entre cette compagnie de fourrures et celle de la baie d'Hudson rendait plus nécessaire la présence d'éléments pacificateurs dans ces contrées. Le catholique Miles Macdonell, gouverneur du Fort Douglas sur la Rivière Rouge, rejoignait une idée chère à M<sup>sr</sup> Plessis en lui écrivant: « Là où la religion n'est pas la pierre angulaire dans le gouvernement des États ou des royaumes, il ne peut y avoir de stabilité<sup>2</sup>. »

L'évêque envoya d'abord un enquêteur, Pierre-Antoine Tabeau, curé de Boucherville; les responsables des deux compagnies étaient bien avertis que ce dernier resterait totalement étranger à leurs différends. Il voulait avoir les informations nécessaires à l'établissement d'une mission stable au milieu de « ces peuples abandonnés<sup>3</sup> ».

Même si Tabeau ne conseilla que des visites périodiques à la Rivière Rouge, M<sup>sr</sup> Plessis accéda à la demande des colons: la présence de prêtres parmi eux<sup>4</sup>; d'ailleurs, cela entraînait tout à fait dans ses vues<sup>5</sup>. Le curé de Kamouraska, Joseph-Norbert Provencher, lui paraissait l'homme tout désigné; il serait accompagné de Dumoulin et du jeune ecclésiastique Edge<sup>6</sup>. Une souscription générale, lancée par Samuel Gale, compagnon de lord Selkirk, rejoignit tous les catholiques du Bas-Canada grâce à l'évêque et aux curés<sup>7</sup>. Tous les fidèles furent ainsi sensibilisés au projet missionnaire de leur pasteur, ce qui donnait plus de consistance et de poids à cette nouvelle aventure.

---

<sup>1</sup> A.-G. MORICE, *Histoire de l'Église Catholique dans l'Ouest Canadien, du Lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)*, I, Montréal, Granger Frères, 1912, 111-112.

<sup>2</sup> AAQ (Archives de l'archidiocèse de Québec), *Rivière Rouge*, III, 22, 4 avril 1816.

<sup>3</sup> AAQ, RL (*Registres de lettres*), 8, 509, 8 avril 1816, Plessis à Miles Macdonell.

<sup>4</sup> L. LEMIEUX, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada (1783-1844)*, Montréal, Fides, 1968, 102.

<sup>5</sup> AAQ, RL, 9, 344, 16 mars 1818, Plessis à Selkirk, principal propriétaire (40% des actions) de la Compagnie de la Baie d'Hudson; il s'agit de Thomas Douglas, comte de Selkirk et noble seigneur écossais.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 358, 25 avril 1818, Plessis à Roux, supérieur des sulpiciens à Montréal.

<sup>7</sup> *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, III, Québec, A. Côté et Cie, 1888, 149, 29 mars 1818.

M<sup>sr</sup> Plessis, profitant de la première occasion pour encourager par écrit ces premiers missionnaires, les invita à remercier le Seigneur et les orienta dans les étapes à franchir :

Les adultes suivront les enfants; plus vous vous serez donné de peine à les instruire et préparer, plus les fruits de ces travaux vous paraîtront précieux. Pour amener les noirs à Dieu, il faut commencer par la réforme des blancs. Saint François-Xavier était persuadé qu'il ne gagnerait rien sur les Indiens, si les Portugais établis aux Indes continuaient à leur donner des exemples de dépravation.

L'évêque de Québec insista sur l'ouverture d'une école et cela dans le but de trouver sur place de futurs prêtres. Il fallait y penser tout de suite, car le chemin est long de l'alphabet jusqu'à la théologie. L'on ne devait pas négliger pour autant l'évangélisation des Indigènes. Leur dispersion n'était pas un obstacle. Parlant des Sauteurs, il conseillait de « sauter comme eux, les prendre au vol », et de ne jamais se séparer d'eux sans les avoir instruits un peu de l'enseignement chrétien <sup>8</sup>.

## I. — PRÉOCCUPATIONS PASTORALES DU NOUVEL ÉVÊQUE DE L'OUEST (1819-1825)

### 1. *Bonne entente avec les autorités civiles*

Quand M<sup>sr</sup> Plessis entreprit son voyage en Europe en 1819, il était déjà convaincu de la nécessité d'un évêque dans le Nord-Ouest, « pour l'extension du royaume de Dieu <sup>9</sup> ». Le projet se situait dans la perspective d'une province ecclésiastique éventuelle et avait comme objectif principal d'assurer une Église stable dans ces régions défavorisées. Bathurst, secrétaire d'État aux Colonies, informa M<sup>sr</sup> Plessis que J.-N. Provencher pourrait y exercer une certaine autorité, subordonnée à celle de l'évêque de Québec, auprès des catholiques du Nord-Ouest <sup>10</sup>. A Rome comme à Londres, M<sup>sr</sup> Plessis soutint son projet aussi longtemps qu'il ne le fut pas approuvé par Pie VII. Provencher serait donc vicaire général, évêque, auxiliaire et suffragant de celui de Québec, à l'instar des trois autres dans le Haut-Canada, dans les provinces maritimes et à Montréal <sup>11</sup>.

M<sup>sr</sup> Plessis n'était pas arrivé au bout de ses peines. Lartigue, sulpicien canadien qui l'accompagnait en Europe et qui serait nommé évêque auxiliaire à Montréal, jugeait inopportune la nomination d'un évêque dans le Nord-Ouest, vu le petit nombre de catholiques et le peu

<sup>8</sup> AAQ, RL, 9, 469-472, 6 janvier 1819, Plessis à Provencher.

<sup>9</sup> ACAM (Archives de la Chancellerie de l'Archevêché de Montréal), 295.101 (1766-1821), 13-18, 6 octobre 1819, Plessis alors à Lyon, en route vers Rome, après son arrêt en Angleterre, à Lartigue, encore à Londres.

<sup>10</sup> AAQ, *Registre d'insinuations*, H, 249v, 15 septembre 1819 (copie de l'original anglais).

<sup>11</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 114 et 133. Le chapitre III de ce livre a d'ailleurs comme titre: *Etablissement d'évêques auxiliaires (1815-1821)*, 87-137.

de garantie qu'offrait la colonie, encore déchirée par les deux compagnies de fourrures<sup>12</sup>. De retour à Montréal, Lartigue constata un courant d'opposition similaire contre le projet<sup>13</sup>. De plus, Provencher, revenu dans le Bas-Canada pour rendre compte à l'évêque de la vie missionnaire dans l'Ouest, ne se sentait pas apte à l'épiscopat<sup>14</sup>; mais il ne repoussait pas le projet d'un évêque à la Rivière Rouge, car celui-ci y donnerait plus de poids à la religion<sup>15</sup>. Seules la conviction et la persévérance de M<sup>sr</sup> Plessis firent accepter à Provencher les lettres apostoliques qui lui étaient destinées<sup>16</sup>. Mais le sacre épiscopal tarda à cause de l'impossibilité pour ce dernier de retourner dans l'Ouest; c'était dû à la mort de Selkirk, d'une part, et à la mentalité plutôt rébarbative de la compagnie du Nord-Ouest, d'autre part. Des pourparlers étaient d'ailleurs en cours entre les directeurs des deux compagnies; celles-ci furent finalement réunies en une seule: la « Compagnie de la Baie d'Hudson ». Grâce à la bienveillance de Halkett, beau-frère de Selkirk et considéré comme son successeur, Provencher fut ordonné évêque le 12 mai 1822, puis s'embarqua pour Saint-Boniface<sup>17</sup>.

Dès son arrivée, il eut à faire face à des problèmes relatifs à l'emplacement de Pembina, où Dumoulin œuvrait depuis 1818. Halkett avait averti M<sup>sr</sup> Plessis dès 1821 que ce comptoir se trouvait à 30' au sud du 49° degré de latitude, la nouvelle ligne de démarcation entre les États-Unis et les territoires britanniques du nord. L'année suivante, il avait précédé M<sup>sr</sup> Provencher dans cette région<sup>18</sup>; il en exigea la disparition le plus tôt possible. Dumoulin, découragé par cette perspective de déménagement, incita M<sup>sr</sup> Provencher à intervenir auprès de Halkett, qui était déjà rendu à York Factory sur la baie d'Hudson. L'évêque l'avertit que le projet ne se réaliserait que progressivement; peut-être arriverait-il à convaincre les Blancs et les Métis de Pembina de quitter ce poste le printemps suivant. Ne pourraient-ils pas s'établir au Lac Manitoba où la pêche et la chasse conviendraient d'ailleurs mieux que des pioches aux Bois Brûlés<sup>19</sup>? Seulement descendre la Rivière Rouge jusqu'en deçà des frontières britanniques comporterait le risque de s'établir encore aux États-Unis et exciterait davantage les

<sup>12</sup> AAQ, *Evêché de Montréal*, I, 7-8, 30 octobre 1819, à Plessis.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 17-18, 30 octobre 1820, Lartigue à Plessis.

<sup>14</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 23-24, 10 janvier 1821, à Plessis.

<sup>15</sup> Cette lettre du 16 janvier 1821, de Provencher à Lartigue, est rapportée intégralement par G. DUCAS, *Monseigneur Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge*, Montréal, C. O. Beauchemin et Fils, 1889, 102-104.

<sup>16</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 27, 19 mars 1821, Provencher à Plessis.

<sup>17</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 134-135.

<sup>18</sup> Il faudrait donc corriger L. LEMIEUX, *op. cit.*, 135, où il est écrit que Halkett était « demeuré à Montréal ».

<sup>19</sup> Cette lettre de Provencher à Halkett, datée du 10 août 1822, se trouve intégralement dans G. DUCAS, *op. cit.*, 122-124.

Sioux qui avaient déjà tué une dizaine de personnes depuis quelques mois <sup>20</sup>.

Halkett s'adressa directement à M<sup>sr</sup> Plessis, pour que l'on abandonnât « immédiatement et totalement » la mission de Pembina. Il reprocha alors aux prêtres du Nord-Ouest de n'avoir pas assez concentré leurs activités à Saint-Boniface, comme cela avait été convenu dès le départ entre l'évêque et Selkirk, et d'avoir plutôt mis sur pied une mission plus solide à Pembina, au sud. L'actionnaire anglais avait toutefois confiance en M<sup>sr</sup> Provencher <sup>21</sup>. Dans le but de consolider le poste de la Fourche, il s'opposa au déménagement de la colonie de Pembina au Manitoba <sup>22</sup>. M<sup>sr</sup> Provencher ne s'obstina pas; d'ailleurs. Dumoulin, découragé, songeait à retourner dans le Bas-Canada. Le fait d'être sans missionnaire ferait abandonner le poste plus facilement par la plupart des résidants <sup>23</sup>. Ainsi, au printemps 1823, le comptoir et ses employés allèrent s'établir à cinq ou six lieues au sud de Saint-Boniface. Les colons, plus près les uns des autres, se défendraient mieux contre les Sioux et rendraient la colonie plus prospère <sup>24</sup>. Mais rien n'avait été vraiment prévu par les autorités civiles pour les émigrés de Pembina. Alors que plusieurs Blancs et Métis y restèrent ou y retournèrent, les autres finirent « par se camper le long de la rivière en attendant que la vache fût grasse et qu'ils fussent retournés à la chasse ». M<sup>sr</sup> Provencher essaya d'atténuer cette situation malheureuse, sans ignorer que le pire venait des mauvaises mœurs de ceux qui travaillaient pour la compagnie et de l'incurie des agents de la colonie <sup>25</sup>. D'autre part, il envoya régulièrement un missionnaire, en l'occurrence Destroismaisons, auprès de ceux qui demeuraient encore à Pembina <sup>26</sup>.

Il n'en reste pas moins que M<sup>sr</sup> Plessis a été informé de tous ces événements et qu'il est intervenu aux moments appropriés. On le considérait de part et d'autre comme le grand responsable des catholiques du Nord-Ouest, mais il laissait M<sup>sr</sup> Provencher prendre ses propres responsabilités.

## 2. Principaux pôles d'évangélisation

Comme l'écrivait Dumoulin en 1824, après son retour dans le Bas-Canada, dans une *Notice* imprimée sur les missions de la Rivière Rouge, celles-ci avaient comme objectifs la conversion des Indiens. l'instruction des Métis, l'amélioration des mauvais chrétiens et la ferveur

---

<sup>20</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 42, 11 août 1822, Provencher à Plessis.

<sup>21</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, III, 66b, 26 août 1822.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 69 et 70, 30 août 1822, Halkett à Provencher et à Plessis.

<sup>23</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 48, 1<sup>er</sup> septembre 1822, Provencher à Plessis.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 43, 29 novembre 1822.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 49, 16 juillet 1823.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 51, 1<sup>er</sup> juin 1824.

des personnes déjà vertueuses. De 1818 à 1823, on avait baptisé 800 enfants et adultes, célébré ou réhabilité 120 mariages, alors que 150 premières communions avaient été faites dans l'un ou l'autre des deux lieux de culte: Saint-Boniface et Pembina<sup>27</sup>. Trois préoccupations ressortaient cependant d'une façon particulière: l'éducation des jeunes, la compétition des pasteurs protestants et l'évangélisation des Indiens.

#### A. L'école

En 1822, M<sup>sr</sup> Provencher constatait à son retour à la Rivière Rouge que seulement deux enfants promettaient pour l'avenir: un Blanc et un Métis<sup>28</sup>. Ils en étaient au latin et ils manquaient déjà de manuels<sup>29</sup>. M<sup>sr</sup> Plessis s'occupa lui-même de leur faire parvenir les livres appropriés. « Je suis grandement d'avis que ces élèves soient cultivés avec soin pour l'esprit et pour le cœur, puisqu'ils sont l'unique ressource de la mission pour y perpétuer le saint ministère<sup>30</sup>. » La perspective de vocations sacerdotales était donc l'objectif principal poursuivi à travers l'instruction des jeunes garçons; les chrétiens de ce territoire devaient ainsi se prendre en charge et trouver parmi eux des prêtres qui les aident à faire partie du royaume de Dieu et même à le répandre. Le regroupement des colons dans la région de la Fourche favoriserait, selon lui, l'établissement d'une école de garçons qui procurerait éventuellement des ecclésiastiques<sup>31</sup>. N'était-il pas « plus raisonnable de se procurer un clergé composé de sujets tout acclimatés, nés dans le pays même et accoutumés à la vie dure qu'il était indispensable d'y mener ? » Dumoulin le croyait aussi et cela ne lui semblait pas chimérique. Il connaissait des enfants de Métis qui montraient « une piété tendre, une grande innocence de mœurs et . . . une intelligence plus qu'ordinaire<sup>32</sup> ».

M<sup>sr</sup> Provencher était porté, pour sa part, à considérer ces projets avec plus de réalisme. Tout en priant « le maître de la maison d'envoyer lui-même des ouvriers pour cultiver sa vigne », il était bien obligé de reconnaître que l'un des deux étudiants sur lesquels il comptait l'avait quitté en janvier 1825 et que l'autre agirait bientôt de la sorte faute de vocation sérieuse. Quant aux autres écoliers, ils étaient encore bien jeunes<sup>33</sup>. L'éducation des filles lui semblait d'ailleurs tout aussi importante. En 1823, une petite maison avait été bâtie dans ce but, mais elle brûla à peine terminée. Son ancienne maison pourrait peut-être servir d'école au lieu de devenir une sacristie. Le problème de trouver une institutrice ne subsistait pas moins. Il comptait bien sur M<sup>lle</sup> Nolin,

<sup>27</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 185, 20 mars.

<sup>28</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 42, 11 août 1822, à Plessis.

<sup>29</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 176, 13 décembre 1822, Dumoulin à Plessis.

<sup>30</sup> AAQ, *RL*, 11, 175, 17 avril 1823, à Dumoulin.

<sup>31</sup> *Ibid.*, 164, 6 avril 1823, à Provencher.

<sup>32</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 185, 20 mars 1824, *Notice*.

<sup>33</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 55a, 12 juin 1825, à Plessis.

qui aurait même été prête à se faire religieuse<sup>34</sup>, mais le père de cette dernière s'entêta à la retenir auprès de lui<sup>35</sup>.

### B. Compétition contre les protestants

L'arrivée du pasteur anglican West à Saint-Boniface vers la fin de 1820 n'avait pas été prise en compte par les missionnaires catholiques. Le mécontentement des presbytériens à son égard avait amené West à se tourner vers les catholiques et vers les Indigènes. Des mariages mixtes rendirent bientôt la situation plus tendue<sup>36</sup>. L'école établie par West fut maintenue par ses successeurs Jones, puis Cochran. De jeunes Indiens, venant d'aussi loin que de la Columbia River Valley, y furent instruits; une fois de retour dans leurs tribus, ils évangélisèrent leurs frères<sup>37</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher, antipathique à la présence d'un « ennemi » semblable, était porté à minimiser l'œuvre de West:

Il n'a pas encore de chapelle, mais seulement une maison d'école où il a un maître et une douzaine d'écoliers. Il a aussi un ou deux petits sauvages, mais qui ne sont pas d'ici. Il a, dit-on, beaucoup de moyens pour faire du mal dont, j'espère, il ne tirera pas parti, c'est-à-dire qu'il peut tirer de l'argent pour soutenir son école. Dieu veuille que sa doctrine ne prenne pas dans le cœur des sauvages<sup>38</sup>.

Même si le ministre anglican avait de l'argent pour pourvoir aux besoins d'une école et des enfants qui la fréquentaient, les Indiens ne se séparaient pas aisément de leurs enfants, ce qui en réduisait le nombre de beaucoup<sup>39</sup>.

Quand West eut quitté la région en 1823, on a craint qu'il se plaignît des prêtres romains auprès des directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. En fait, il publia à Londres, en 1824, *The Substance of a Journal during the Residence at the Red River Colony*, dans lequel livre il montra beaucoup d'aversion vis-à-vis des missionnaires papistes<sup>40</sup>. Mais il n'en résulta pas de difficultés particulières pour la mission catholique et M<sup>sr</sup> Plessis n'eut pas à intervenir à ce sujet bien qu'il se tînt constamment au courant.

### C. Conversion des Indiens

L'objectif premier de la mission du Nord-Ouest: l'évangélisation des Indiens prit beaucoup de temps à se réaliser. Un premier obstacle

<sup>34</sup> *Ibid.*, 52, 13 juin 1824.

<sup>35</sup> *Ibid.*, 55a, 12 juin 1825.

<sup>36</sup> A.-G. MORICE, *op. cit.*, I, 144-145.

<sup>37</sup> Grace Lee NUTE, *Documents Relating the Northwest Missions, 1815-1827*, Saint Paul, Minnesota, Historical Society, 1942, 437.

<sup>38</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 43, 29 novembre 1822, à Plessis.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 50, 16 juillet 1823.

<sup>40</sup> A.-G. MORICE, *op. cit.*, I, 143-146.

relevait de la morale conjugale. Les cas particuliers étaient nombreux et l'on se référait souvent à M<sup>sr</sup> de Québec dans les débuts. On lui expliquait comment les mariages entre Indigènes ne semblaient pas indissolubles :

Le père d'un garçon, désirant faire épouser une fille à son fils, en parle aux parents de la future épouse; ayant eu une réponse favorable, il fait quelques petits présents aux parents de la fille qui, quand ils le jugent à propos, vont mener leur fille à son futur époux; et tout est fait. Si on ignore la cause qui fait séparer dans la suite ces deux époux, on blâmera tous deux et toute la nation les méprisera. Mais si tout le monde sait que l'un des deux force l'autre partie de le quitter pour quelque raison que ce soit, la partie innocente pourra, sans que personne ne le trouve mal, convoler à un autre mariage.

D'autre part, les Indiens considéraient vraiment comme indissolubles les alliances contractées devant un prêtre catholique. Puis il y avait aussi le cas des femmes mariées, prises comme esclaves d'une autre tribu indienne et échangées à des engagés de la Compagnie; ces femmes pouvaient-elles devenir chrétiennes <sup>41</sup>? En somme, le travail des missionnaires restait bien limité auprès des Indigènes. En 1823, M<sup>sr</sup> Provencher l'affirmait comme tel: « Il n'a pas encore été possible de travailler directement à la conversion des sauvages <sup>42</sup>. » Le manque de moyens financiers apparaissait aussi comme un obstacle à leur évangélisation. Lors de la quête dont il prit l'initiative en 1824, Dumoulin écrivit dans sa *Notice* imprimée:

Quoique la religion catholique fasse profession de gagner les âmes par la prière, par la prédication de la Parole et par le bon exemple, et laisse aux sectaires la misérable pratique de les acheter à prix d'argent, il est néanmoins vrai que quelques légers présents faits à propos, quelques services temporels rendus aux infidèles, sont des moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour les apprivoiser et les rendre plus attentifs aux vérités qu'on leur annonce.

On devait aussi payer les interprètes <sup>43</sup>. La quête permit d'ailleurs au missionnaire Picard, l'année suivante, d'engager un tel interprète pour prêcher la Bonne Nouvelle du Christ à une tribu, venue camper à l'entrée de la rivière <sup>44</sup>. C'était donc sporadique et occasionnel. La discrétion de l'évêque de Québec, dans son rapport à la Propagande en 1832, ne surprend plus personne lorsqu'il est question du peu de conversions opérées auprès des Indiens. L'avenir comportait un certain espoir, puisqu'un ecclésiastique s'était appliqué depuis deux ans à étudier la langue des Indigènes de ces régions; et ceux-ci étaient étonnés de son succès <sup>45</sup>.

<sup>41</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 176, 13 décembre 1822, Dumoulin à Plessis.

<sup>42</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 50, 16 juillet 1823, à Plessis.

<sup>43</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 185, 20 mars.

<sup>44</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 57, 8 août 1825, Provencher à Plessis.

<sup>45</sup> APFR (Archivio della Propaganda Fide, Roma), *Acta* (1833), 56r, 25 février, où est rapportée cette lettre de Signay du 9 novembre 1832.



## II. — AIDE FINANCIÈRE (1824-1850)

### 1. *Diverses sources de revenus*

La *Notice* de Dumoulin avait pour but d'aider financièrement les missions de la Rivière Rouge. Il donnait lui-même £ 15 sur son revenu de l'année qu'il venait de passer dans le Bas-Canada; il invita ses confrères dans le sacerdoce à faire de même <sup>46</sup>. On n'avait pas prévu de Receveur général, bien que dix-huit prêtres avaient été nommés comme receveurs de leur région respective. Les prêtres du district de Montréal où Bourget, le secrétaire de M<sup>sr</sup> Lartigue, se chargea effectivement d'être l'intermédiaire par lequel l'argent fut envoyé à l'évêque de Québec, avaient donné plus de £ 200 au début de mai 1824 <sup>47</sup>. La somme globale s'éleva à plus de £ 600: Turgeon, procureur du Séminaire de Québec, l'administra.

M<sup>sr</sup> Plessis conseilla à M<sup>sr</sup> Provencher de faire remercier par Dumoulin les prêtres qui avaient ainsi contribué au soutien de ses missions <sup>48</sup>. En 1825, le gouverneur Simpson du Nord-Ouest obtint du Conseil de la Compagnie £ 50 annuelles pour la mission catholique. On y reconnaissait la conduite louable et désintéressée des missionnaires, le bien-fondé de leurs instructions morales et religieuses et le bien-être qu'ils apportaient à la population <sup>49</sup>. Une autre source de revenus venait des rétributions inhérentes aux intentions de messe que l'on faisait parvenir du Bas-Canada au Nord-Ouest <sup>50</sup>. Les souscriptions se continuèrent aussi à intervalles irréguliers. Par exemple, au printemps 1827, le district de Québec fournit près de £ 400 et ceux de Trois-Rivières et de Montréal, un peu plus de £ 200 <sup>51</sup>.

La Caisse de la Rivière Rouge était administrée au nom de l'évêque de Québec par un prêtre du Séminaire. Les achats, faits dans le Bas-Canada et en Angleterre pour ces missions, étaient payés à même cette Caisse <sup>52</sup>. Son administration requérait assez de soin. La correspondance entre les supérieurs des Séminaires de Montréal et de Québec montre comment le sulpicien Quiblier servait de relais entre cette Caisse et divers bienfaiteurs français, en particulier l'Association parisienne de la Propagation de la Foi. M<sup>sr</sup> de Québec devait signer lui-même les reçus <sup>53</sup>. En fait, Quiblier avait plutôt affaire avec un dénommé Carrière de Paris, qui lui servait de trait d'union avec ces divers bien-

<sup>46</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 185, 20 mars 1824.

<sup>47</sup> ASQ (Archives du Séminaire de Québec), *Lettres, Carton T*, 107, 7 mai 1824, Bourget à Fortier.

<sup>48</sup> AAQ, *RL*, 12, 43, 21 août 1824.

<sup>49</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 58, 2 février 1826, Provencher à Plessis.

<sup>50</sup> *Ibid.*, 60, 15 juillet 1826, Provencher à Panet.

<sup>51</sup> AAQ, *RL*, 13, 162, 10 avril, Panet à Provencher.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 14, 44 et 209, 18 avril 1829 et 9 avril 1830, Panet à Provencher.

<sup>53</sup> ASQ, *Lettres, Carton Y*, 77, 18 juillet 1831, Quiblier à Parant.

fauteurs. C'était d'ailleurs réciproque; par exemple, en 1832, alors que Quidier recevait £ 300 pour les missions, il fit parvenir 5,531 intentions de messes à faire acquitter par des prêtres français<sup>54</sup>. Ou encore il profitait de l'argent resté en France à l'occasion de telles transactions pour faire acheter et envoyer des livres au Canada<sup>55</sup>.

## 2. Association de la Propagation de la Foi

En 1835, la colonie de la Rivière Rouge était définitivement bien lancée. La mission jouissait d'un élan similaire. La Compagnie avait doublé son apport financier annuel à cette dernière. Les trois principaux centres de population se trouvaient Saint-Boniface, Saint-François-Xavier (ou Prairie du Cheval Blanc) et Pembina qui avait subsisté malgré tout. Le tiers des 5,000 colons était d'allégeance catholique romaine. Un prêtre s'occupait de l'éducation des jeunes, en particulier du collège, alors que l'école des filles était dirigée par les deux sœurs Nolin depuis 1829; un prêtre vivait au milieu des Sauteurs et des Cris, alors qu'un troisième et l'évêque se dévouaient auprès des Blancs et des Métis. M<sup>re</sup> Provencher crut le temps venu de se rendre en Europe pour donner à son district épiscopal un essor approprié. A Londres, ses désirs furent comblés par les directeurs de la Compagnie qu'il rencontra lors d'une de leurs réunions. A Paris et à Lyon, il obtint une augmentation de la somme d'argent qui lui était versée annuellement par l'Oeuvre de la Propagation<sup>56</sup>. A Rome, il présenta un mémoire très éclairant à la Propagande, dans lequel il insista sur l'évangélisation des Indiens. Les principaux obstacles lui semblaient être le manque de prêtres et le manque d'argent<sup>57</sup>.

De retour au Canada, M<sup>re</sup> Provencher se fit l'ardent instaurateur de l'Association pour la Propagation de la Foi. M<sup>re</sup> Signay lui demanda de rédiger un mandement à sa place en faveur de l'Oeuvre. L'évêque auxiliaire, doutant de ses talents, rédigea quelques notes à partir du petit livre des règles et des annales de l'Association française, colligées en sept volumes. Il n'agissait pas moins.

Je parle de ce projet à tous ceux que je vois, afin d'en donner l'idée d'avance. Si le clergé prenait cette œuvre à cœur, elle réussirait. Ce sera le cas, j'espère, pour un bon nombre de ses membres, mais ce sera un feu qu'il faudra attiser de temps en temps en excitant les curés à y faire entrer le plus qu'ils pourront de leurs paroissiens<sup>58</sup>.

Trois mois plus tard, en novembre 1836, rien n'avait été encore organisé. M<sup>re</sup> Provencher s'impatia. Pourquoi le mandement n'était-il

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, 80, 25 juillet 1832.

<sup>55</sup> *Ibid.*, 83, 15 avril 1833.

<sup>56</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 412-413.

<sup>57</sup> APFR, *Scrittura riferite nei Congressi, America Settentrionale*, III, 405-410, 12 mars 1836.

<sup>58</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 76, 26 août 1836, à Signay.

pas publié ? Il n'était pas nécessaire d'aller dans les détails et de tout prévoir. Il s'agissait seulement d'inviter les curés à mettre l'Association sur pied dans leurs paroisses ou à la faire organiser par un laïc pieux, et d'établir un bureau central à Québec qui percevrait les contributions et qui en ferait la distribution<sup>59</sup>. Il attendit jusqu'en janvier 1837 avant d'avoir en main le projet de mandement avec lequel il se mit vite d'accord<sup>60</sup>. En mars, l'Association s'établissait un peu partout. A Yamachiche, où M<sup>re</sup> Provencher était curé en attendant de retourner dans le Nord-Ouest, sept centuries étaient déjà formées; et dans les environs, ça se concrétisait de la même façon<sup>61</sup>.

Une fois de retour à Saint-Boniface, l'évêque missionnaire précisa ses besoins d'argent: dépenses ordinaires pour la subsistance des missionnaires, les écoles, les deux églises à terminer, une sacristie à bâtir pour celle de Saint-Boniface, la maison de l'évêque à réparer<sup>62</sup>. Le Comité québécois de l'Association distribua, le 18 avril 1838, l'argent amassé durant sa première année d'existence: £ 780-3-6½. Trois cents livres sterling furent allouées aux missions de la Rivière Rouge et de la rivière Cawlitz, en Colombie, dont M<sup>re</sup> Provencher continuait à être l'ardent propagandiste. Le reste servirait à défrayer le coût des missions à l'intérieur du diocèse de Québec dans le Bas-Canada: Marmontasking en Mauricie, les *townships* des districts de Québec et de Trois-Rivières, la Grosse Isle, le Témiskaming d'où le missionnaire se rendait jusqu'au lac Abbittibbi. M<sup>re</sup> Signay, prévoyant une baisse pour l'année suivante, se dit prêt à stimuler les curés afin qu'une si grande Oeuvre fit tout le bien attendu. Il demanda aussi d'autres détails à M<sup>re</sup> Provencher sur ce qui se faisait à la Rivière Rouge. Une fois publié, cela inciterait davantage les fidèles à verser leurs aumônes<sup>63</sup>. L'Association de Québec fit imprimer aussi le catéchisme du diocèse en langue sauteuse. L'impression de la grammaire dans la même langue fut pour sa part défrayée par les prêtres du diocèse de Québec<sup>64</sup>.

Le rapport d'avril 1839 marqua une diminution dans les aumônes. On ne put allouer plus de £ 200 à la Rivière Rouge, car les missions intérieures s'accroissaient: au Saguenay et au confluent des rivières Békancourt et Nicolet<sup>65</sup>. La publication d'une *Notice* annuelle sur les missions eut un heureux effet, spécialement dans certaines paroisses où le zèle missionnaire était plus ardent.

Il faut des efforts bien persévérants chez les curés pour tenir leurs paroissiens constamment en haleine et les empêcher de renoncer à la

<sup>59</sup> *Ibid.*, 80, 23 novembre.

<sup>60</sup> AAQ, *Colombie anglaise*, I, 6, 22 janvier, à Signay.

<sup>61</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 82, 19 mars 1837, Provencher à Signay.

<sup>62</sup> *Ibid.*, 86, 4 août 1837.

<sup>63</sup> AAQ, *RL*, 18, 281-283, 19 avril.

<sup>64</sup> *Ibid.*, 510, 13 avril 1839, Signay à Provencher.

<sup>65</sup> *Ibid.*, 513-514 et 518.

bonne œuvre. J'espère que la divine providence veillera à ce qu'elle se maintienne, pour l'avantage de tant de pauvres infidèles qui peuplent encore en si grand nombre l'immense étendue de mon diocèse<sup>66</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher remercia l'évêque de Québec et tous les diocésains pour leurs prières, leurs bonnes œuvres et leurs aumônes. « Un Dieu juste et généreux écoutera la voix de leur intercession et leur accordera la possession de son royaume, qu'Il semble promettre pour des œuvres purement temporelles<sup>67</sup>. »

On s'aperçoit qu'en 1841 les missions du Nord-Ouest, auxquelles on reliait encore celles de l'Oregon ou de la Colombie, pouvaient compter sur une bonne réserve: £ 940 à Londres, administrées par Delaporte<sup>68</sup> et tout autant à Québec sous la responsabilité de Cazeau, secrétaire de l'évêque. L'Association de Lyon avait versé £ 365 en 1840, et celle de Québec envisageait d'octroyer en 1841 £ 100 de plus que d'habitude; le seul district de Québec venait de fournir à l'Association £ 1,000 pour l'année écoulée. « La circulation de nos rapports (*Notices*) stimule le zèle des fidèles, en piquant leur curiosité<sup>69</sup>. » Ils « sont lus avec avidité par nos Canadiens<sup>70</sup> ». N'en serait-il pas ainsi si l'on faisait parvenir à Lyon les annales publiées à Québec et les lettres des missionnaires ? « Ces écrits feraient tomber sur nos missions les dons de ce conseil<sup>71</sup>. »

### 3. Québec et Lyon: tensions relatives à la Propagation de la Foi

Les Associations diocésaines du Bas-Canada concernant la Propagation de la Foi furent invitées par la Propagande et par le Conseil central de Lyon à s'unir à ce dernier. M<sup>sr</sup> Signay craignit qu'en se départissant de leur administration propre les Associations diocésaines de Québec et de Montréal ne disparussent « à cause des préjugés de notre peuple contre une administration étrangère ». Il suggéra plutôt qu'il y eût une union de prières et que le Conseil de Lyon se contentât de recevoir annuellement les rapports de Québec et de Montréal. « Cette

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, 19, 170-171, 13 avril 1840, Signay à Provencher.

<sup>67</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 90-92, 25 juin 1840, à Signay.

<sup>68</sup> L'abbé Mailly remplaça de fait son oncle, l'abbé de Laporte, vers cette époque, comme responsable de la chapelle française à Londres. Il accepta de rendre les mêmes services pour l'Eglise canadienne, c'est-à-dire, tels qu'exprimés par Signay à Mailly: « Je profite donc de vos excellentes dispositions pour vous prier de vouloir bien vous charger de faire passer par les vaisseaux de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson à M<sup>sr</sup> l'évêque de Juliopolis, à la Rivière Rouge, et à M. Blanchet, à la Colombie (Fort Vancouver), les effets que l'un et l'autre vous demanderont pour l'usage de leurs missions, ainsi que de garder en dépôt les sommes que le Comité de régie de l'Association de la Propagation de la Foi de Lyon a déjà allouées ou allouera par la suite pour le soutien de ces deux missions. J'espère que vous voudrez bien accepter aussi la charge de me faire parvenir les effets que je pourrai vous demander de temps à autre. » AAQ, *RL*, 19, 337, 25 novembre 1840.

<sup>69</sup> *Ibid.*, 452-454, 14 avril 1841, Signay à Provencher.

<sup>70</sup> *Ibid.*, 20, 39, 6 avril 1842.

<sup>71</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 90, 30 juin 1842, Provencher à Signay.

union nous sera favorable, je l'espère, parce qu'elle nous donnera un titre à obtenir des secours de cette dernière qui est si puissante et qui opère de si grands biens <sup>72</sup>. » Tous les conseils paroissiaux de l'Oeuvre optèrent pour un tel genre d'union, ce dont fit part l'évêque de Québec aux principaux intéressés <sup>73</sup>. Le Conseil de Lyon exigea un peu plus, c'est-à-dire le principe selon lequel il pourrait à l'occasion appliquer les deniers de Québec à d'autres missions que celles du diocèse. On acquiesça à Québec, tout en supposant que l'on tiendrait vraiment compte de la situation missionnaire du diocèse. « Il s'agira de faire comprendre à notre peuple que c'est avec raison que nous avons adopté ce procédé. La chose ne sera pas facile; mais j'espère que peu à peu on y parviendra <sup>74</sup>. »

Quand M<sup>sr</sup> Provencher décida de se rendre en Europe à la fin de 1843, il fut mis au courant de toute la situation. Il accepta de se faire porteur de la proposition suivante à Lyon et à Paris:

Nous leur rendrons compte annuellement des recettes faites dans le diocèse au profit de l'œuvre de la Propagation de la foi; mais nous leur ferons une demande qui les obligera de vous laisser ces recettes entre les mains, et même d'y ajouter ce qui sera nécessaire pour suffire aux besoins de nos missions <sup>75</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher ne s'attendait pas à ce que l'on consentît à une telle proposition. Il essaierait cependant de disposer les deux principaux conseils de France à toujours répondre affirmativement aux demandes des évêques de Québec et de Montréal, sans s'y astreindre par aucun accord écrit. Il faut d'ailleurs respecter leur grand objectif de secourir toutes les missions catholiques du monde. L'évêque du Nord-Ouest ne prévoyait pas moins que l'on s'orientait vers une désunion complète entre les Associations du Bas-Canada et celles de France, ce qui serait finalement désavantageux aux missions du Nord-Ouest <sup>76</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher constata que même à Paris l'on était mécontent vis-à-vis du Conseil de Lyon: il attirait tout à lui, sans informer personne. Un dénommé Meynis semblait tout contrôler à Lyon. Il ne fut pas gêné de dire à l'évêque qu'il avait tardé de lui envoyer la somme d'argent votée pour ses missions, afin de « vider la caisse de Québec, car on est riche dans ce pays-là ». A Paris, on ne voyait pas pourquoi Québec ne dirigerait pas son œuvre à part, étant donné que le diocèse avait besoin de tous ses fonds pour ses propres besoins missionnaires <sup>77</sup>. De fait, les rapports Québec-Lyon continuèrent à s'envenimer; le Conseil

---

<sup>72</sup> AAQ, *RL*, 19, 601, 25 novembre 1841, à Provencher.

<sup>73</sup> *Ibid.*, 20, 198, 21 novembre 1842, Signay à Provencher.

<sup>74</sup> *Ibid.*, 337, 19 avril 1843.

<sup>75</sup> *Ibid.*, 530, 13 décembre 1843.

<sup>76</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 223, 14 décembre 1843, à Turgeon.

<sup>77</sup> *Ibid.*, 224, 29 mars 1844.

lyonnais ordonnait à celui de Québec de distribuer de telle ou telle façon l'argent recueilli dans le diocèse. M<sup>sr</sup> Signay songea à une rupture définitive<sup>78</sup>. Il pria tout de même son auxiliaire du Nord-Ouest d'écrire à Lyon et d'inviter les responsables à tenir davantage compte des décisions du Conseil de Québec<sup>79</sup>. Rien ne fut brisé; avec le temps, on en arriverait peut-être à un certain accord. En 1846 par exemple, sur le montant amassé, £ 2,321-17-6, le Conseil de Québec versa £ 370-0-9 à la Caisse de M<sup>sr</sup> Provencher après avoir comblé les besoins d'ordre missionnaire à l'intérieur même du Bas-Canada. On supposait que le reste de la somme prévue pour le Nord-Ouest, £ 1,030, serait donné par le Conseil de Lyon<sup>80</sup>. Ce dernier continua à demander à celui de Québec de verser plus d'aumônes aux missions du Nord-Ouest<sup>81</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher pensa de plus en plus de la même façon. « Je ne sais trop comment on vous jugera dans l'univers catholique... On trouvera probablement le Canada un peu égoïste. Je n'ignore pas vos besoins, mais combien de diocèses trouveraient-ils moyen de dépenser leurs contributions avantageusement pour leur religion<sup>82</sup> ? » Les Conseils de Québec et de Lyon n'en restèrent pas moins sur leurs positions respectives<sup>83</sup>. L'évêque du Nord-Ouest se dit très embarrassé, car il ne pouvait plus compter sur aucune Association. « Bref, je n'ai rien nulle part. » Tout en prévoyant une aide de Québec, il ajouta :

En pressant, en 1835, pour faire établir la propagation de la foi, en Canada, je croyais m'assurer une ressource pour le futur. Très certainement, on avait en vue alors les missions de la Rivière Rouge. Et voilà que vos querelles avec Lyon m'ont fait mettre de côté, en France. En Canada, on décide qu'on n'en a pas trop pour coloniser les terres de la Couronne. Où est la propagation de la foi là-dedans ? Que dira notre clergé, que diront nos habitants, si l'on donne tout à la Rivière Rouge ? Le clergé et le peuple sont donc devenus bien égoïstes depuis peu de temps... Très certainement, on est hors du but et de l'esprit de la primitive institution en France et même en Canada. On a tout réduit à une œuvre diocésaine<sup>84</sup>.

Il écrivit à Cazeau dans la même veine. « Pourquoi demandez-vous donc des renseignements sur les missions d'ici, afin d'attirer des associés ? C'était donc pour avoir de l'argent plus abondamment, pour coloniser vos townships ? » D'ailleurs, ne serait-ce pas une affaire du gouvernement<sup>85</sup> ?

L'opposition subsistait donc entre les objectifs poursuivis par les Conseils de Lyon et de Québec. D'une part on voulait amener l'Asso-

---

<sup>78</sup> AAQ, *RL*, 21, 129, 12 décembre 1844, à Provencher.

<sup>79</sup> *Ibid.*, 217, 16 avril 1845.

<sup>80</sup> *Ibid.*, 630, 26 avril 1847.

<sup>81</sup> *Ibid.*, 22, 189, 16 décembre 1847.

<sup>82</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, IV, 41, 5 juillet 1848, à Cazeau.

<sup>83</sup> AAQ, *RL*, 22, 477, 14 décembre 1848, Signay à Provencher.

<sup>84</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, IV, 43, 25 juin 1849, à Signay.

<sup>85</sup> *Ibid.*, 44, 27 juin 1849.

ciation québécoise à s'ouvrir à la conversion des infidèles; d'autre part, les besoins d'expansion de l'Église augmentaient dans le diocèse de Québec alors que les recettes diminuaient<sup>86</sup>. Entre temps, M<sup>sr</sup> Provencher subissait les conséquences de telles incompréhensions<sup>87</sup>.

### III. — BESOIN DE PERSONNEL MISSIONNAIRE (1836-1849)

#### 1. *La mission de la Colombie*

M<sup>sr</sup> Provencher était devenu le principal artisan des préoccupations missionnaires de l'évêque de Québec et par lui de son Église diocésaine. L'aide pécuniaire en était une, mais on s'attendait à plus. À la suite de son premier voyage en Europe, en 1835-1836, il chercha à tout prix à assurer un personnel stable et valeureux dans le Nord-Ouest et en Colombie. Sans jamais se rendre au-delà des Rocheuses, il fut l'âme dirigeante de cette nouvelle mission. Jamais il ne désespéra que M<sup>sr</sup> Signay trouvât de bons missionnaires. « Vous serez peut-être surpris de trouver ce que vous cherchez dans un sujet auquel vous n'auriez jamais pensé. *Fiat*<sup>88</sup> ! »

En fait, c'est M<sup>sr</sup> Provencher lui-même qui offrit la mission de la Colombie à Norbert Blanchet, curé des Cèdres. Bien que surpris, ce dernier accepta<sup>89</sup>, et il deviendrait en peu d'années le grand responsable des missions de la Colombie. L'évêque du Nord-Ouest fit surgir d'autres vocations semblables et plusieurs fois il servit d'intermédiaire entre M<sup>sr</sup> Lartigue et M<sup>sr</sup> Signay, afin que ce dernier compensât en personnel ce que le premier était prêt à fournir aux missions<sup>90</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher prit aussi l'initiative de voir à ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson favorisât le transport des premiers missionnaires en Colombie. Sinon, ce seraient des prêtres du diocèse de Saint-Louis qui s'y rendraient par le Missouri, ou encore les jésuites qui étaient chargés des missions indiennes dans ce diocèse<sup>91</sup>. Aucun arrangement définitif n'était réglé quand l'évêque retourna à la Rivière Rouge en 1837. Demers l'accompagna cependant en vue de continuer en Colombie, quand ce serait possible. Blanchet, pour sa part, attendit la permission des directeurs de la Compagnie avant de quitter son pays natal<sup>92</sup>. Par la suite, M<sup>sr</sup> Provencher acquiesça au plan du gouverneur Simpson, c'est-à-dire

---

<sup>86</sup> AAQ, *RL*, 23, 121, 14 décembre 1849, Turgeon, administrateur diocésain, à Provencher.

<sup>87</sup> *Ibid.*, 261, 17 avril 1850.

<sup>88</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 74, 27 décembre 1835.

<sup>89</sup> *Ibid.*, 79, 2 décembre 1836, Provencher à Signay.

<sup>90</sup> AAQ, *Colombie anglaise*, I, 6 et 8, 22 janvier et 9 février 1837, Provencher à Signay et Lartigue à Provencher.

<sup>91</sup> *Ibid.*, 12, 15 avril 1837, à Signay.

<sup>92</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 83 et 84, 19 et 25-29 avril 1837, Provencher à Signay.

celui d'établir la mission catholique le long de la Rivière Cawltitz, à 60 milles de Vancouver; ce territoire était certainement d'allégeance britannique, il s'y trouvait un certain nombre d'habitants, le sol y était meilleur que sur la Rivière Wallamet et cette mission serait séparée des missions protestantes. Ainsi, des missionnaires pourraient voyager jusqu'au-delà des Rocheuses, dès le printemps 1838<sup>93</sup>, ce qui se réalisa tel que prévu.

Deux ans plus tard, M<sup>re</sup> Provencher relata à l'évêque de Québec ses démarches auprès de celui d'Amiens en France. Celui-ci avait été auparavant à la tête de la maison des missionnaires à Lyon et président d'honneur du Conseil de l'Association de la Propagation de la Foi<sup>94</sup>. Il servirait d'intermédiaire convainquant auprès des Picpus de Paris et des Maristes de Lyon, deux communautés qui seraient peut-être prêtes à envoyer des missionnaires en Colombie. « Ces corporations ont des prêtres et des frères qui font le catéchisme, les écoles, tiennent les maisons pendant l'absence, etc. Ils seront plus connus des conseils de Lyon et de Paris. » Rien n'empêchait cependant que Blanchet devînt évêque de ce territoire<sup>95</sup>. M<sup>re</sup> Provencher insista, car M<sup>re</sup> Signay semblait opposé à l'envoi de prêtres français en Colombie. Il lui fit prendre conscience que Québec ne pouvait en fournir et que, pendant ce temps, des pasteurs de toutes confessions religieuses implanteraient des idées erronées<sup>96</sup>. L'évêque de Québec envoya deux autres prêtres missionnaires, Antoine Langlois et Jean-Baptiste Bolduc, ainsi qu'un laïc pouvant être maître d'école et ouvrier; ceux-ci se rendirent en Colombie en contournant le continent américain par le sud<sup>97</sup>. Leur voyage prit plus d'un an.

## 2. M<sup>re</sup> Provencher et ses collègues missionnaires

Entre temps, M<sup>re</sup> Provencher continuait à vivifier le zèle de ses collègues de la Rivière Rouge. Belcourt et Poiré avertirent l'évêque de Québec qu'ils songeaient à laisser la mission. Comme « le changement fréquent de missionnaires n'était pas avantageux aux fidèles », M<sup>re</sup> Signay demanda à son auxiliaire de les encourager à persévérer<sup>98</sup>. Il est vrai que Belcourt ne s'entendait pas toujours avec M<sup>re</sup> Provencher; il lui reprochait surtout de ne pas se préoccuper suffisamment des Indiens. En fait, l'évêque s'objectait à la manie qu'avait Belcourt de bâtir des chapelles avant même qu'il y eût des Indiens de convertis<sup>99</sup>. Ce

<sup>93</sup> AAQ, *Colombie anglaise*, I, 16, 13 octobre 1837, Provencher à Signay.

<sup>94</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 88-89, 8 juillet 1839.

<sup>95</sup> *Ibid.*, 90-92, 25 juin 1840, Provencher à Signay.

<sup>96</sup> *Ibid.*, II, 219, 17 juillet 1840, Provencher à Turgeon.

<sup>97</sup> AAQ, *RL*, 19, 600, 25 novembre 1841, Signay à Provencher.

<sup>98</sup> *Ibid.*, 18, 282-283, 19 avril 1838.

<sup>99</sup> ACAM, *Registres des lettres de M<sup>re</sup> Bourget*, I, 259, 12 janvier 1839, Bourget à Turgeon.



dernier était cependant un missionnaire convaincu et ardent. A son retour dans le Bas-Canada, il fit une vive impression. « Partout, on l'a recherché, partout on a voulu l'entendre », ce qui favorisait l'Oeuvre de la Propagation<sup>100</sup>. Tout missionnaire éventuel devait être prévenu, selon l'évêque missionnaire, des privations auxquelles il serait appelé à s'astreindre, être apte à collaborer étroitement avec un supérieur et des collègues, sans trouble ni chagrin<sup>101</sup>, être capable d'apprendre les langues<sup>102</sup>, et ne pas prévoir de retour prochain<sup>103</sup>. En somme:

Il faut que les missionnaires aient du goût pour l'oeuvre, qu'ils soient instruits, d'un caractère ferme, sans aigreur, capables de se contenir et de ne pas se laisser emporter, et qu'ils aient, comme l'on dit, la parole en bouche et le chant aussi. L'anglais serait bien nécessaire<sup>104</sup>.

M<sup>sr</sup> Provencher n'acceptait pas moins les difficultés inhérentes à son personnel. Certes, il était chagriné que Belcourt s'adressât toujours directement au conseil québécois de l'Association. Il reprocha d'ailleurs à ceux qui se trouvaient à l'évêché d'avoir eux-mêmes accoutumé Belcourt à procéder ainsi. « Comme vous ne voyez que par ses yeux et ne jugez que par ses écrits... , vous me dites qu'il faudrait faire telle chose... Souvent, je connais par Québec ce qui se projeta, comme je lis dans les annales les progrès de mes missions. » Mais il valait mieux continuer ainsi et ne pas chagriner Belcourt. « Ne craignez rien; je ne lui en ferai jamais rien sentir<sup>105</sup>. »

### 3. Des religieuses dans l'Ouest

En 1841, M<sup>sr</sup> Provencher projeta d'avoir désormais des Ursulines de Trois-Rivières dans le Nord-Ouest. L'évêque de Québec prit contact avec la Supérieure par l'intermédiaire de son grand vicaire Cooke. La révérende Mère Saint-Michel avait déjà exprimé un tel désir, mais elle ne pouvait plus à son âge s'y rendre elle-même. Elle trouverait peut-être trois jeunes religieuses de son monastère qui accepteraient d'être institutrices à la Rivière Rouge. M<sup>sr</sup> Signay craignit le fait qu'il n'y ait pas une supérieure d'âge mûr à leur tête, et surtout le fait qu'elles étaient cloîtrées. On les calomnierait là comme ailleurs, tandis que les activités de non-cloîtrées seraient faites au vu et au su de tout le monde. Il songea donc plutôt à la Congrégation Notre-Dame ou aux Sœurs de la Charité (Sœurs Grises). De toute façon, il serait préférable d'attendre la venue des jésuites, dont certains pourraient aller œuvrer dans le Nord-Ouest. Leur expérience des missions éclairerait alors le choix de M<sup>sr</sup> Provencher<sup>106</sup>.

<sup>100</sup> AAQ, RL, 18, 516-517, 13 avril 1839, Signay à Provencher.

<sup>101</sup> AAQ, Rivière Rouge, I, 81, 2 mars 1837, à Signay.

<sup>102</sup> *Ibid.*, 89, 6 août 1838.

<sup>103</sup> *Ibid.*, 90-92, 25 juin 1840.

<sup>104</sup> *Ibid.*, 88-89, 8 juillet 1839.

<sup>105</sup> *Ibid.*, II, 221, 19 juin 1841, à Turgeon.

<sup>106</sup> AAQ, RL, 19, 598-600, 25 novembre 1841, Signay à Provencher.

Entre temps, celui-ci avait eu les mêmes réticences vis-à-vis des Ursulines; il penchait désormais du côté des Amantes de la Croix du Kentucky, qui travaillaient déjà avec les jésuites aux États-Unis<sup>107</sup>. Mais ne recevant pas de réponse de ces religieuses, pas plus que des Sœurs du Sacré-Cœur ou des Sœurs de la Charité, toutes des États-Unis, il chargea M<sup>sr</sup> Signay d'intervenir auprès des évêques américains. Il n'avait plus d'école pour filles, et c'était à peine mieux pour les garçons. « Tout va en traînant. Situé à peu près comme vous autres, au milieu des protestants, manquer d'écoles est une chose grave<sup>108</sup>. » L'évêque de Québec préféra que son auxiliaire se rendît lui-même au Kentucky et prît contact avec les communautés religieuses mentionnées<sup>109</sup>.

A cette époque, M<sup>sr</sup> Provencher fut averti par M<sup>sr</sup> Loras de Dubuque que les Sœurs Saint-Joseph de Lyon, établies à Saint-Louis, pourraient lui venir en aide; l'évêque américain écrivit à la Supérieure générale dans ce but. M<sup>sr</sup> Provencher demanda à M<sup>sr</sup> Signay de faire de même<sup>110</sup>. Ce dernier ne se fit pas prier. Il s'adressa à M<sup>sr</sup> Loras, à la Supérieure générale et au président de l'Association centrale de la Propagation de la Foi; il demanda trois ou quatre religieuses<sup>111</sup>. Mais la communauté ne put y répondre affirmativement.

A l'occasion du voyage de M<sup>sr</sup> Provencher dans le Bas-Canada, durant l'été 1843 (c'était à la suite de vaines démarches aux États-Unis où il s'était rendu d'abord), une entente fut conclue entre lui, l'évêque de Québec et les Sœurs Grises de Montréal<sup>112</sup>.

#### 4. Arrivée des oblats

Une fois le personnel des religieuses assuré, M<sup>sr</sup> Provencher chercha à compléter son personnel sacerdotal. Quatre prêtres diocésains œuvraient alors avec lui: Belcourt, Thibault, Mayrand et Darveau. Les jésuites n'étaient pas prêtres. Vu les difficultés de se trouver des collègues au Canada, il se rendit en Europe. De Paris, il écrivit à M<sup>sr</sup> de Mazonod, évêque de Marseilles, pour avoir des Oblats de Marie Immaculée, communauté de prêtres récemment fondée par l'évêque<sup>113</sup>. Espérant une réponse affirmative, il retourna à Montréal, puis s'embarqua pour la Rivière Rouge en compagnie de quatre religieuses et de deux jeunes prêtres diocésains qu'il avait réussi à convaincre de le suivre. Il n'était

<sup>107</sup> *Ibid.*, 20, 38-39, 6 avril 1842.

<sup>108</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 96, 30 juin 1842.

<sup>109</sup> AAQ, *RL*, 20, 194-195, 21 novembre 1842.

<sup>110</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 100, 2 janvier 1843.

<sup>111</sup> AAQ, *RL*, 20, 330, 19 avril 1843, Signay à Provencher.

<sup>112</sup> *Ibid.*, 472-473, 16 octobre 1843, Signay à Provencher, et AAQ, *Rivière Rouge*, II, 222, 9 novembre 1843, Provencher à Turgeon.

<sup>113</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 477.

pas parti sans avoir manifesté sa conviction qu'il fallait désormais favoriser les vocations de prêtres religieux. Seulement ceux-là seraient prêts à partir au premier signe.

Des prêtres, des prêtres, des prêtres... Il faudrait exciter le zèle des jeunes lévites qui paraissent plus que jamais se faire prêtres pour eux-mêmes. S'il y a des vocations pour l'état religieux, laissez aller. Vous retrouverez au centuple ce que vous aurez donné <sup>114</sup>.

Les oblats commençaient à faire étudier la langue indienne à quelques-uns des leurs, en vue des missions au Saguenay et à la Rivière Rouge. S'il s'agissait d'oblats canadiens, ce serait encore mieux que des Français<sup>115</sup>. M<sup>sr</sup> Provencher insista; il fallait favoriser à tout prix les vocations religieuses, surtout celles des oblats, « car nous ne ferons rien avec un clergé séculier. Il n'y a point d'ensemble <sup>116</sup>. » Quand des prêtres séculiers finissent par mettre la main à la charrue, ce n'est que pour un temps, qu'ils trouvent toujours trop long <sup>117</sup>.

Une fois que M<sup>sr</sup> Signay eut l'accord du provincial des oblats au Canada, il pria M<sup>sr</sup> de Mazenod de permettre à certains membres de sa communauté d'aller dans les missions du diocèse de Québec, en particulier à la Rivière Rouge. Il défraierait le coût du voyage pour chacun d'entre eux <sup>118</sup>. L'évêque de Marseille consentit au projet à la fin de 1844 <sup>119</sup>. On annonça aussitôt à M<sup>sr</sup> Provencher que Aubert (un Français) et Taché (jeune Canadien, encore sous-diacre) arriveraient à Saint-Boniface dès l'été suivant. L'évêque de Québec souhaitait que d'autres oblats suivissent leur exemple, « car je conçois que la besogne n'en ira que mieux, quand tous les ouvriers auront uniformité de vues et de sentiments <sup>120</sup> ». En septembre 1846, trois autres oblats se joignirent à leurs confrères et à M<sup>sr</sup> Provencher. La présence de prêtres était dès lors assurée. On pouvait enfin se livrer à l'évangélisation des Indiens, spécialement des Denés au nord <sup>121</sup>. M<sup>sr</sup> Turgeon écrivait avec enthousiasme: « Aux missionnaires, les pays de missions, et les choses n'en peuvent aller que mieux, quoiqu'en puissent penser et dire certaines personnes qui craignent les congrégations religieuses <sup>122</sup>. » M<sup>sr</sup> Provencher avait donc fait passer son idée, même s'il y était lui-même parvenu après beaucoup d'années en mission.

---

<sup>114</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, II, 225, 19 avril 1844, à Turgeon.

<sup>115</sup> *Ibid.*, 226, 22-23 avril 1844, Provencher à Turgeon.

<sup>116</sup> *Ibid.*, I, 123, 6 juillet 1844, à Signay.

<sup>117</sup> *Ibid.*, IV, 21a, 31 juillet 1844, à C.-F. Cazeau.

<sup>118</sup> AAQ, *RL*, 21, 111, 28 octobre 1844.

<sup>119</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 478.

<sup>120</sup> AAQ, *RL*, 21, 216, 16 avril 1845.

<sup>121</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 478-479.

<sup>122</sup> AAQ, *RL*, 23, 122, 14 décembre 1849, à Provencher.

## CONCLUSION

Un autre but du voyage de M<sup>sr</sup> Provencher au Canada, puis en Europe, en 1843, avait été celui de l'érection du district épiscopal du Nord-Ouest en territoire ecclésiastique autonome. M<sup>sr</sup> Signay avait approuvé un tel projet à la condition que M<sup>sr</sup> Provencher recrutât des prêtres ailleurs que dans le clergé diocésain du Bas-Canada<sup>123</sup>. La venue de religieux étant prévue comme certaine, la demande fut faite à Rome. Le 16 avril 1844, Grégoire XVI érigea le territoire du Nord-Ouest en vicariat apostolique, malgré l'avis des consultants de la Propagande de l'ériger plutôt en diocèse autonome<sup>124</sup>. Quand le nouveau vicaire apostolique fut mis au courant de la nouvelle en 1845, il se demanda : « Le bien de la religion y gagnera-t-il ? Je le souhaite. Pour moi, je ne me réjouis, ni ne m'en plains. *Fiat voluntas*<sup>125</sup>. » L'arrivée des trois autres oblats, deux mois plus tard, le rendit plus optimiste.

Au cours de l'année 1846, M<sup>sr</sup> Blanchet avait soumis un projet à la Propagande, parallèlement à celui qui le fit nommer archevêque d'Oregon City et de Nesqually, projet d'ailleurs appuyé par les évêques du Bas-Canada, selon lequel M<sup>sr</sup> Provencher serait nommé à la tête d'une nouvelle province ecclésiastique; les sièges suffragants auraient été Edmonton et Athabaska. La Propagande jugea bon d'avoir l'avis du principal intéressé. Celui-ci trouva le projet fort prématuré. On en tint compte. On opéra cependant le changement déjà contrecarré par le pape; en effet, le 4 juin 1847, le vicariat apostolique devint un diocèse relié à la province ecclésiastique de Québec<sup>126</sup>. Il faut dire qu'un nouveau pape avait succédé à Grégoire XVI. M<sup>sr</sup> Signay fut tout de même surpris et il doutait que cela eût été fait à la demande de son nouveau suffragant<sup>127</sup>. En fait, c'est à Rome qu'on avait trouvé ce moyen terme entre un vicariat apostolique et une province ecclésiastique.

Pour sa part, M<sup>sr</sup> Provencher désirait surtout un coadjuteur, afin que son Église du Nord-Ouest fût plus vivante<sup>128</sup>. Taché fut finalement choisi et ordonné évêque par son supérieur général, M<sup>sr</sup> de Mazenod, le 26 novembre 1851, dans la cathédrale de Viviers en France<sup>129</sup>. L'état de santé de M<sup>sr</sup> Provencher l'avait empêché de participer au concile provincial de Québec quelques mois plus tôt. Il mourut le 7 juin 1853 après quelques semaines de maladie<sup>130</sup>.

Lucien LEMIEUX, prêtre, L.Th., D.Hist.

<sup>123</sup> *Ibid.*, 20, 331, 19 avril 1843, à Provencher.

<sup>124</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 477-478.

<sup>125</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 161, 20 juin 1845, à Signay.

<sup>126</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 520-521.

<sup>127</sup> AAQ, *RL*, 22, 188, 16 décembre 1847, à Provencher.

<sup>128</sup> AAQ, *Rivière Rouge*, I, 196, 30 novembre 1849, à Turgeon.

<sup>129</sup> L. LEMIEUX, *op. cit.*, 522.

<sup>130</sup> AAQ, *Saint-Boniface*, I, 3, 15 juin 1853, Louis Lafêche à Turgeon.